DROIT DE L'URBANISME

Permis de construire : monter le dossier, suivre l'instruction et purger les recours

Un dossier incomplet, une pièce graphique imprécise ou un affichage mal réalisé suffisent à retarder un projet de plusieurs mois. Entre les demandes de pièces complémentaires, les consultations de services extérieurs et le risque de recours, le porteur de projet perd la maîtrise du calendrier alors que les engagements financiers courent déjà. Ces deux jours suivent le parcours complet d'une demande de permis de construire. Le participant identifie l'autorisation adaptée à son projet, constitue un dossier solide, comprend le déroulement de l'instruction et les délais qui s'y attachent et sait réagir en cas de refus ou de recours.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Maîtres d'ouvrage publics et privés, promoteurs, architectes, instructeurs des services urbanisme, responsables techniques de collectivités et responsables immobiliers d'entreprise.

PRÉREQUIS
Disposer d'une première connaissance du droit de l'urbanisme ou intervenir sur des projets de construction.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer l'autorisation d'urbanisme adaptée à la nature du projet
- Constituer un dossier de demande complet et cohérent
- Anticiper les consultations et les avis requis selon la localisation du projet
- Suivre l'instruction et réagir aux demandes de pièces complémentaires
- Traiter un refus ou un recours et sécuriser l'autorisation obtenue

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et autorisation adaptée

- Savoir ce que le projet exige
- Distinction entre déclaration préalable permis de construire et permis d'aménager
- Travaux sur constructions existantes et changements de destination
- Règles d'urbanisme opposables au projet
- Utilité du certificat d'urbanisme en amont
- Cas pratique : Le groupe qualifie quatre projets de nature différente et détermine l'autorisation requise pour chacun.

M2 Constitution du dossier

- Éviter l'incomplétude et les délais qu'elle entraîne
- Pièces constitutives et cohérence de l'ensemble
- Qualité des pièces graphiques et insertion paysagère
- Recours à l'architecte et cas de dispense
- Identification du demandeur et justification du titre à construire
- Atelier : Chaque participant confronte un dossier type à une grille de complétude et liste les pièces manquantes.

M3 Instruction et décision

- Maîtriser le calendrier
- Dépôt enregistrement et point de départ du délai d'instruction
- Consultations des services et avis conformes
- Situations de majoration et de suspension des délais
- Décision expresse décision tacite et portée du permis obtenu
- À retenir : Le point de départ du délai d'instruction et les conditions de sa modification déterminent la date à laquelle une décision tacite peut naître.

M4 Après la décision

- Sécuriser le permis et les travaux
- Affichage sur le terrain et publicité de la décision
- Délais de recours des tiers et retrait administratif
- Analyse d'un refus et choix entre recours gracieux et contentieux
- Ouverture de chantier transfert du permis et achèvement des travaux
- Mise en situation : Un participant présente sa réponse à un recours de voisinage et le groupe joue le rôle du requérant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr